



Observatoire des Réseaux Ouverts d'Initiative Publique

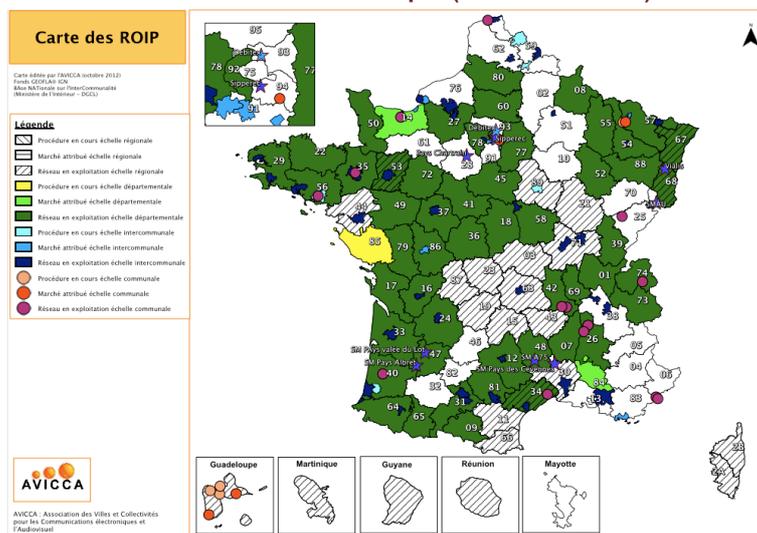
Patrick VUITTON, Délégué général de l'AVICCA

Classiquement, nous présentons, chaque année au TRIP, l'Observatoire des Réseaux d'Initiative Publique, c'est-à-dire le regard que nous pouvons porter sur le secteur grâce aux chiffres qui nous sont donnés par nos partenaires opérateurs d'opérateurs.

Réseaux Ouverts d'Initiative Publique (novembre 2012)

C'est peut-être la dernière fois que vous verrez cette carte, elle avait commencé à se remplir en 2004 avec les réseaux d'initiative publique, souvent avec de la collecte, et nous passons maintenant la deuxième couche, c'est-à-dire celle des réseaux de desserte, et elle devient donc illisible.

Réseaux Ouverts d'Initiative Publique (novembre 2012)



Des centaines de ROIP non recensés

Sur la carte précédente, nous ne recensons pas les centaines de réseaux d'initiative publique qui consistent en des opérations de montée en débit sur cuivre. Normalement, dans le cadre du L 1425, pour ces opérations la collectivité ne maîtrise rien, puisque les tarifs sont fixés, ainsi que l'ingénierie et les services qui seront distribués. Une annexe 4 de la convention que propose l'opérateur consiste même à dire : « autorisez-moi à repartir avec une

« fibre sans vous donner un centime de plus et à aller prendre les clients rentables ». Cette annexe 4 est dite facultative mais le Président de l'ARCEP a lui-même constaté au cours d'une réunion il y a quelques mois que, si la collectivité ne la prenait pas, ce n'était pas tout à fait dans les mêmes délais qu'elle pouvait espérer voir son projet réalisé. Il donnait donc un signal sur le fait qu'il faudrait peut-être que le « facultatif » le devienne effectivement.

Il n'y a pas non plus d'articulation avec les schémas directeurs. On peut se retrouver avec des cas où le département, voire même l'intercommunalité, a prévu d'agir en fibre optique, mais où une des communes va résoudre son problème ponctuel en faisant du cuivre et en déstabilisant du coup complètement le financement de l'opération. C'est un problème majeur de cohérence des réseaux d'initiative publique.

Une confusion a également été pointée par l'ARCEP au niveau des petites communes, qui ont souvent un problème immédiat à régler, entre l'offre de gros de France Telecom, qui peut être mise en œuvre par n'importe quel opérateur, et l'offre de détail que propose l'opérateur historique, également en faisant appel à son offre de gros. Parfois les communes ont l'impression qu'il n'y a qu'une seule possibilité d'agir à travers un seul opérateur fournisseur.

Des centaines de ROIP non recensés

- De nombreux projets de « montée en débit sur cuivre » (offre PRM régulée de France Telecom) sont lancés pour résoudre des problèmes ponctuels
- Il s'agit plutôt d'une subvention à un opérateur privé que d'un véritable réseau public :
 - Pas de maîtrise de l'ingénierie, des tarifs ni des services
 - Annexe 4 « facultative » de la convention type permettant de développer d'autres services sans contrôle ni redevance à la collectivité
 - Pas d'articulation avec les schémas directeurs, les projets publics, les réseaux de collecte existants
- Confusion entre l'offre de gros, à souscrire obligatoirement auprès de FT, et l'offre de détail de FT
- Quelle « cohérence des réseaux d'initiative publique » si la commune fait partie d'une zone où le FTTH doit être déployé par l'intercommunalité ou le Conseil général ? Quel lien avec le réseau de collecte public ?

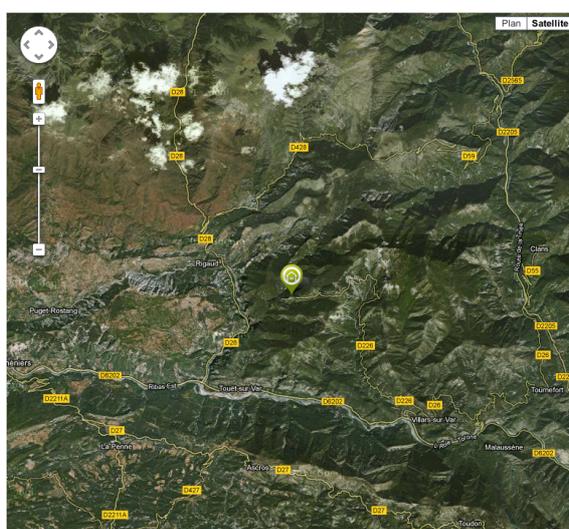


Thiery (Alpes-Maritimes)

Concernant l'opération NRA-ZO, nous avons reçu hier un appel au secours venant du SICTIAM. Voici Thiery dans les Alpes-Maritimes, à la pointe de la flèche verte au bout de la petite route : 101 habitants, 44 lignes téléphoniques, un budget de fonctionnement de 100 000 euros. Un NRA-ZO a été installé, la collectivité était très contente, il était desservi par un faisceau hertzien mais c'était mieux que rien, et maintenant arrivent les factures pour le coût de ce faisceau et de sa maintenance : 4 000 euros... À l'échelle du budget d'une commune de 101 habitants, c'est vraiment un problème !

Est-ce vraiment le genre de modèle que l'on veut généraliser ? Il y a vraiment un problème de mutualisation important. Nous pouvons peut-être conseiller aux habitants de Thiery de se mettre un panneau « Pigeon du numérique » sur le front ! En tout cas, il y a quelque chose à faire pour éviter la multiplication de ce genre de situations. Pour nous, à partir du moment où il s'agit de l'amélioration de la boucle locale cuivre de France Telecom, elle devrait être prise en charge par France Telecom, répercutée sur l'ensemble des utilisateurs de France Telecom et donc très diluée dans les 9 euros par mois et par abonné de la ligne cuivre.

Thiery (Alpes-Maritimes)



- 101 habitants, 44 lignes téléphoniques
- Budget de fonctionnement 100 000 €
- Sa chapelle Saint-Roch
- Sa place des Tubans
- Son NRA-ZO desservi par faisceau hertzien
- Coût du FH : 3 000 €/an
- Maintenance du NRA-ZO : 1 000 €/an

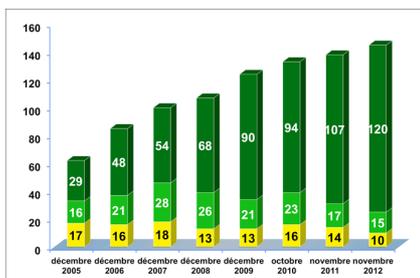


Un certain tassement des nouveaux projets, dû à la longue mise en place du PNTHD

En dehors de ces petites opérations très dispersées, nous tenons à jour les grosses opérations de réseaux d'initiative publique, en évitant les doubles comptes des collectivités ayant lancé plusieurs réseaux (le SIPPEREC par exemple n'est compté que pour un).

Les différentes couleurs présentent les procédures en cours qui vont donner lieu à des travaux (en jaune), les marchés attribués au cours de l'année 2012 (en vert clair) et les réseaux entrés en exploitation (en vert foncé). Vous voyez que ces derniers sont de plus en plus nombreux. En revanche vous pouvez constater un certain tassement des nouveaux projets, dû à une attente à partir de 2011-2012 sur les règles du FSN et sur l'instruction des dossiers.

Un certain tassement des nouveaux projets, dû à la longue mise en place du PNTHD



Investissement global des réseaux en exploitation et en construction :

- 3 425 M€, dont 1 851 M€ d'investissement public (54%)
- plus de 53 000 km de câble optique



Nota : chaque collectivité n'est comptée qu'une fois afin d'éviter les doubles comptes. Les opérations locales de montée en débit (WiFi, NRA ZO...) cofinancées par les départements ou les régions, ou les NRA MED isolés ne sont pas recensées par cet observatoire.



Une grande variété de projets en 2012

Sans entrer dans le détail, toutes sortes de projets sont lancés : des projets FTTH complet ; des projets que je qualifierais d'ancienne génération mais dans les endroits où il y avait besoin de réseaux de collecte allant sur les principaux sites publics et les entreprises ; des projets mixtes ; et puis, pour la première fois, des projets globaux de montée en débit, par exemple l'agglomération de Metz, le département de la Haute-Marne ou la Vendée.

Dernier constat, certaines procédures sont extrêmement longues car il y a forcément des projets beaucoup plus lourds, qui se sont en plus lancés au moment où nous n'avions pas toutes les règles, il a donc fallu que la collectivité et ceux qui répondaient ajustent leurs réponses. Par exemple le Loiret, lancé en novembre 2009, la Savoie, en juin 2010 et l'Auvergne, en août 2011, avec des réponses attendues d'ici la fin de l'année pour quelques uns et mi-2013 pour les autres.

Une grande variété de projets en 2012

- Actions d'orientation principale classique (collecte, raccordements des ZA et des sites publics au THD, nouveaux réseaux ou extensions importantes)**
 - Mise en exploitation : Nantes Métropole, Lozère...
 - Attribution : Agglomération du Havre, CA Sarreguemines, CU Toulouse...
 - Procédure lancée : Pays de Vannes, Val-de-Marne (y.c. une part de FTTH)
- Actions ciblant le FTTH**
 - Mise en exploitation : Hauts-de-Seine, Quentip (St-Quentin-en-Yvelines), CA Laval...
 - Attribution : Basse-Terre, Calvados, Syane (Haute-Savoie), Seine-Essonne, Maizières-lès-Metz, Limeil-Brévannes...
 - Procédure lancée : Sainte-Rose, Baie Mahault (Guadeloupe)
- Actions coordonnées de MED**
 - Attribution : CA Metz, CG 52...
 - Procédure lancée : Vendée...
- Longues procédures en cours, avec possibilité de mix technologique : Loiret (novembre 2009), Savoie (juin 2010), Auvergne (août 2011).**



DSP concessive, sursaut ou renouveau ?

Il y a quelque temps, nous nous étions demandé si la DSP concessive serait un peu mise à l'écart, en tout cas cela ne ressort pas dans les chiffres de cette dernière année, puisque la plupart des projets attribués le sont en DSP concessive ou en affermage, il y a peu de PPP et quelques régies. S'agit-il d'une « queue de comète » par rapport aux projets précédents ? Ou bien est-ce une manière de résoudre l'incertitude en faisant peser une partie du risque sur le partenaire ? Nous le verrons dans l'avenir.

DSP concessive, sursaut ou renouveau ?

Etat d'avancement des projets recensés	DSP Affermage	DSP concessive	Régies	Autres types de marchés (services, exploitation...)	PPP
Réseau en exploitation (totale ou partielle)	22	59	29	16	8
Marché attribué	3	12	4	1	0



Les villes (hors PNTHD) sont toujours très actives

Bien que les projets des villes ou des intercommunalités ne soient pas du tout éligibles aux aides nationales, de nombreux projets ont été lancés à ces échelles, comme le montre la dernière colonne de ce tableau.

Les villes (hors PNTHD) sont toujours très actives

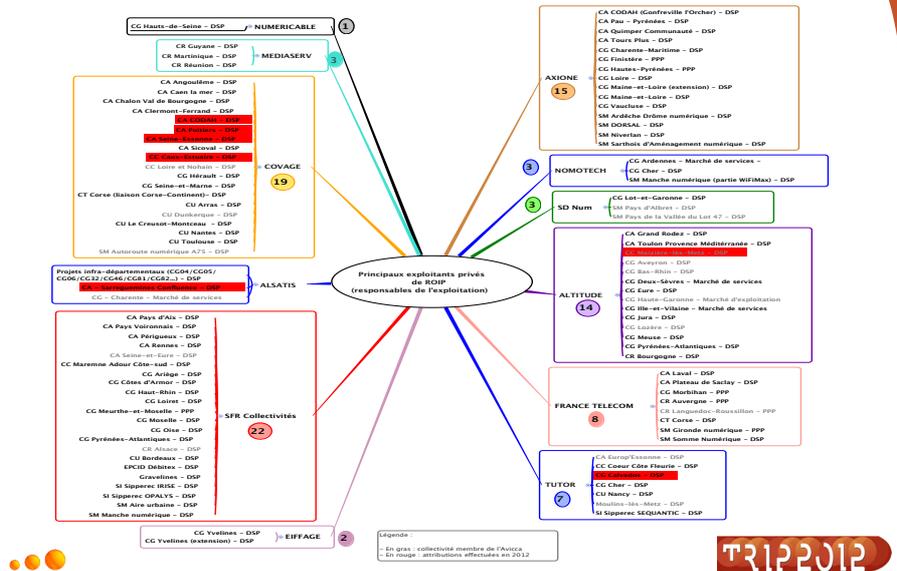
Etat d'avancement des projets recensés	Structures Régionales (CR, CT, DROM, SM...)	Structures Départementales (CG, SDE, SM...)	Villes et EPCI (SI, CC, CA, CU...)
Réseau en exploitation (totale ou partielle)	12	60	62
Marché attribué	0	7	13
Procédure en cours	1	5	10



Répartition des attributions 2012 (exploitation)

Du côté des exploitants, ce schéma nous permet de voir quels ont été les mouvements sur l'année. Nous avons eu Tutor, Altitude, Alsatis et enfin Covage qui en a pris un peu plus que les autres en 2012.

Répartition des attributions 2012 (exploitation)



L'exploitation des ROIP est passée à un stade industriel

Nous demandons depuis plusieurs années aux opérateurs d'opérateurs de nous donner les chiffres sur les utilisateurs finaux, qui représentent l'indice de réussite de ces réseaux en quelque sorte. En termes de chiffre d'affaires consolidé 2011, nous arrivons à 250 millions d'euros, il s'agit d'un volume que l'on peut qualifier d'industriel.

Pour les usagers finaux, ils sont pour l'essentiel sur les lignes activées en DSL, mais vous voyez aussi les chiffres du WiFi, du WiMAX, du satellite. Précisons que pour le satellite, ces chiffres concernent ce qui est inclus dans un réseau d'initiative publique, nous n'avons pas les chiffres quand il s'agit simplement d'un régime de subvention à l'équipement. Il y a donc un peu plus d'usagers au satellite à travers l'ensemble des actions publiques.

Enfin, vous voyez apparaître cette dernière ligne, ce que nous n'avons pas fait jusqu'ici parce que nous voulions être sûrs des chiffres : 31 500 clients finaux en FTTH sur les 245 000, c'est honorable.

L'exploitation des ROIP est passée à un stade industriel

Chiffres sur base du bilan commercial consolidé à la mi-2012	Total
CA consolidé (2011) M€	250
NRA collectés (offre souscrite par au moins un opérateur)	2 800
NRA ZO en service (avec au moins un opérateur présent)	1 090
Entreprises connectées en fibre optique	6 600
Services publics connectés en fibre optique	2 900
Points hauts connectés en fibre optique	700
Usagers finaux grand public en lignes activées dsl	828 000
Usagers finaux en WiFi	22 200
Usagers finaux en WiMAX	35 700
Usagers finaux en satellite	3 100
Clients finaux en FTTH	31 500

Opérateurs ayant répondu à l'enquête de l'AVICCA : Alsatis, Altitude Infrastructure, Axione, Covage, France Télécom, Nomotech, SEQUALUM, SFR Collectivités et régies (Vannes, Synd. Mixte Gigalis, Agglo Rouennaise, SEIPC du Pays Chartrain, SleA, Quentip)



Les ROIP sont utilisés par un très grand nombre d'opérateurs, dont ils ont favorisé l'émergence

Voici la liste des opérateurs clients des RIP, extrêmement longue et touffue. Beaucoup ont pu émerger grâce aux réseaux d'initiative publique, qu'il s'agisse de SSII ou d'opérateurs qui se sont interfacés pour faire une boucle quelque part, etc. Toute une économie est donc née à travers ces réseaux d'initiative publique.

Les ROIP sont utilisés par un très grand nombre d'opérateurs, dont ils ont favorisé l'émergence

A3CNET PRO	CLEVERNWORK	FULLSAVE	LUXINET	OEELIS	SGCA THD
ABTEL	CNP	GC PAN European Crossing Franc	MAGIC ONLINE	OPALYS TELECOM	SINERGENCE
ACROPOLIS	CNSI	GIP RENATER	MANCHE TELECOM	OPEN IP	SKIWEBCENTER
ACTUACOM	COGENT	GIRONDE HAUT DEBIT	MASSSELIN COMMUNICATION	OPTION.	SNAPP (BUSINESS)
ADISTA	COLT	GROUPE CASINO	MCI	ORANGE.	SOGEO NETWORKS
ADOUR BUREAU	COMCABLE	HDRR 68	MCI_VERIZON	ORDISYS	SPIE COM
ADVENCEO	COMPLETEL	HELIANTIS	MIT	ORG INFOR	STELLA TELECOM
ADVICE CONSULTANTS	COMPUTERS AND TELECOM. SY	HERAULT NETWORKS	MOSELLE TELECOM	ORNIS - RISC GROUPE	SYMOS
AES DANA	CORNUTICIENUM	HITS	MYSTREAM	QUEST TELECOM	SYNDICAT MIXTE GIGALIS
AFONE	COVAGE	HUB TELECOM	MYSTREAM	OVEA	T.S.F.
AGARIK	CREAWEB	IBROWSE	NCS	OZONE	TDF
AGIR NETWORK	CRT	ICC.	NEO TELECOM SAS	PARITEL	TDI SERVICE
AID'O PC HOME & PRO	CRT INFORMATIQUE	ICEA	NET 48	PARITEL OPERATEUR	TEAMLOG
AILAIR	CSM	IDLINE-NOVENC (NVL)	NET 64	PHIBEE	TEICEE
ALSATIS	CSTB	ILLICO RESEAU	NET 67	PICOTY SA	TELIA
ALINET	D2S	INFOMIL	NET AVEYRON SAS	PLACENET	TELLIS
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	DATA 4	INFOSAT	NET BOURGOGNE	POSITIF RADIO	TELOISE
ALTITUDE TELECOM	DECIMA	INFOSAT TELECOM	NETEASE	PROXIM IT	THALES SERVICES
ARTEFACT	DECLIC TELECOM	INIT SYS	NETOP	PROXIMAO	U LINK
ASIA	DEVOPSYS	INOLIA	NEURONEXION.	PROXYLIA	UNICA
ATCO	DIABOLOCOM	INTER PC	NEXTIRACON CENTRE EST	QUEEN BEE	UNIMEDIA
AURUS TELECOM	DIGICUBE	INTERATLAS	NEYRIAL CENTRE FRANCE	R'LAN	UPC France
AXIANS	DRI (Digital Rural InformatiqueE)	INTERROUTE	NFRANCE CONSEIL	RENATER	VEEPEE
AXIONE	DYNATERA	INTERWAY	NICOLL	RESOLV	VERIZON
BAYARD INFORMATIQUE	E-QUAL	IPE	NIVERNET	RESOMATIQUE	VERIZON FRANCE
BEARN INFO	E-TERA	IPOP TELECOM	NVERTEL	REZPOLE	VH COM
BURK - NETIXA	EASYNET	IRIS 64	NOMOTECH	RHOVAL TELECOM	VIA TRANSACTIONS
BLUE NETWORKS TECHNOLOGIES	ECRITEL	IS PROD	NOODO	RISC GROUP	VIVOLE
BOLLORÉ TELECOM	EIFPAGE	ISA	NORMHOST	ROANNAISE DE L'EAU	WAYCOM
BODYGUES TELECOM	ENISE	IZZYCOM	NOVASCOM	SACLAK NETWORK	WEB INDUSTRIE - CYRES
BPL GLOBAL EMEA	ENOVIA	JAGUAR NETWORKS	NOVASIGHT	SAEM E TERA	WEST TELECOM
BT	EQUADEX NETWORKS	KYXAR	NT CONSEIL	SAEM INTERMEDIASUD	WIBOX
BUSINESS FRANCE	EQUATION	LASOTEL	NTT EUROPE LIMITED	SANEF	WIZEO SAS
C PRO	EYES TELECOM	LD COLLECTIVITE	NUMEO	SARL OPWAN	...
C2IP	FINGERPRINT	LEGOS	OZSWITCH	SEM@FOR 77	...
C2IP HOSTING	FLOWLINE	LEVEL 3	OBIANE	SERICE	...
CANAL 8	FRANCE TELECOM	LOSI	OBJECTIF INTERNET DEV.	SERVEUR.COM / SARTHE TCOM	...
CELESTE	FRANCECITIVISION	LOTIM TELECOM UC 787	OCEANET	SEWAN COMMUNICATIONS	...
CESO	FREE	LRJ	OCEANET TECHNOLOGY	SFR	...



Sans oublier les réseaux câblés

Nous avons été autrefois l'Association des Villes Câblées, il ne faudrait donc pas oublier le câble. Il ne s'agit pas de réseaux ouverts au sens du L.1425-1, une grosse partie des réseaux câblés sont aujourd'hui dans le domaine privé et n'ont jamais été des réseaux d'initiative publique au sens d'une délégation de service publique, mais il en reste un certain nombre qui ont des abonnés individuels et collectifs et des opérations y sont menées.

Récemment, le SIPPAREC a lancé une opération de modernisation en bénéficiant de financements du Conseil général du Val-de-Marne pour offrir le Très haut débit sur un grand nombre de communes du département.

Dans les « historiques » également, les régies et les SEM des réseaux câblés continuent d'évoluer. Bien qu'étant des acteurs de petite taille, la plupart se sont justement regroupés et ils viennent de lancer une offre de téléphonie sur IP sur leurs réseaux. L'un d'eux vient par ailleurs de lancer une offre de fixe sur mobile. On pourrait même dire « small is beautiful » car leur taux de pénétration, de l'ordre de 60%, en ferait rêver plus d'un !

Sans oublier les réseaux câblés

- Avec les réseaux câblés d'initiative publique, on dépasse largement le million d'usagers finaux, par exemple :
 - EPARI (Rhône) : 40 000 abonnés individuels + 24 500 en collectifs
 - Saint-Quentin-en-Yvelines : 15 000 abonnés individuels + 40 000 collectifs
 - Sarreguemines : 6 200 abonnés individuels + 2 600 collectifs
- Le Sipparec a signé un accord avec Numéricable pour rendre 360 000 prises des réseaux câblés en DSP du Val-de-Marne accessibles au THD, avec un financement du Conseil général en dehors de la zone très dense.
- La SEM Vialis (Colmar) a fédéré 24 réseaux câblés exploités en SEM ou régie pour offrir de la téléphonie sur IP et vient de lancer une offre fixe vers mobile. Bilan fin 2011 : 89 737 abonnés pour 147 996 prises commercialisables (60,6%).



Aller vers des marchés de masse

Si nous sommes parvenus à une échelle industrielle, la question qui se pose maintenant est d'aller vraiment vers un marché de masse : nous avons plus d'un million d'usagers des réseaux d'initiative publique, mais il y a 30 millions de lignes en France, il faut passer à un autre stade.

Tout le monde étant parti sur des catalogues de services différents, des discussions sont en cours pour savoir comment faire pour garder la richesse de cet écosystème (c'est-à-dire en ne s'alignant pas uniquement sur ce que demandent les gros opérateurs pour ne pas se priver d'une dynamique), mais tout en faisant en sorte que les opérateurs nationaux, ou multi-locaux trouvent des catalogues peut-être plus proches les uns des autres, voire relativement semblables au niveau de leurs conditions techniques d'accès par exemple, de façon à ce qu'ils puissent continuer à se développer.

Cela signifie des catalogues non pas restreints aux besoins de quelques uns, mais assez riches, et qui se retrouvent un peu partout sur les RIP, ce qui suppose un travail à la fois de la part des principaux opérateurs d'opérateurs en place, ils ont commencé à en discuter, et de la part des collectivités délégantes, et nous avons également commencé à en discuter avec elles. C'est un travail pédagogique important à faire, a fortiori vers le FTTH, car il y a la question de la construction des réseaux mais, même pour leur exploitation, si nous voulons passer à une échelle industrielle et peu coûteuse, il faut que les systèmes d'information et les processus opérationnels soient très voisins.

Aller vers des marchés de masse

- L'ensemble des réseaux d'initiative publique représente plus d'un million d'utilisateurs finaux.
- Pour continuer à progresser, il est nécessaire de rapprocher les offres des opérateurs d'opérateurs, pour le marché professionnel, et a fortiori pour le marché grand public :
 - Large catalogue de services permettant aux opérateurs clients de se différencier, de maintenir une diversité d'acteurs de toute taille, tout en trouvant des conditions similaires sur les différents ROIP ;
 - Rapprochement des conditions d'exploitation (STAS, procédures...) et tarifaires.
- Ceci nécessite une évolution des délégants et des délégataires.



ROIP FTTH : démarrage du co-investissement

Nous n'avons pas toutes les données sur le démarrage du co-investissement sur le FTTH mais en voici quelques unes. Sur le réseau de Manche Numérique à Saint-Lô, c'est une première puisque c'est la première fois que France Telecom signe à notre connaissance un contrat de co-investissement, à part sur la DSP des Hauts-de-Seine. Nous croyons savoir qu'ils ont pris 10%, mais les chiffres ne sont pas publics. Sur Laval et sur le Plateau de Saclay, France Telecom est l'opérateur du RIP et il a aussi souscrit, de l'ordre de 20%. Enfin des tests sont menés par France Télécom pour passer à un co-investissement sur l'agglomération de Pau et nous espérons des annonces prochaines.

Sur les Hauts-de-Seine, un assez important réseau est déployé : 327 000 prises en horizontal jusqu'au dernier sous-répartiteur, qui ne figurent pas encore dans les statistiques de l'ARCEP car il ne s'agit pas de prises complètement éligibles, il manque un petit bout qui sera souscrit au fur et à mesure de la commercialisation. C'est un peu comme les prises « couvertes » par France Telecom. Bouygues Telecom a souscrit à cette partie horizontale pour 100 000 prises sur 4 communes. Les 4 opérateurs ont également souscrit à des prises dans le vertical (96 000 prises construites) pour un total de 86 000 prises. Mais il faut faire attention avec ces chiffres, ce n'est pas 86 000 sur 96 000, c'est 86 000 au total pour les 4, car il y a des doubles comptes, des simples comptes...

Enfin Bouygues Telecom a officiellement annoncé son souhait de souscrire à des offres activées, ce qui est conforme à la taille de cet opérateur dans le fixe pour qu'il puisse monter en puissance.

ROIP FTTH : démarrage du co-investissement

- France Telecom a signé un contrat à Saint-Lô (Manche Numérique/SFR collectivités), CA Laval (FT), CAPS (CA Plateau de Saclay/FT) et teste CA Pau (Axione)
- Hauts-de-Seine (Sequalum) :
 - 327 000 prises construites en horizontal jusqu'au dernier sous-répartiteur (NRO-SR) ; Bouygues Telecom a souscrit à 100 000 prises sur 4 communes
 - 96 481 prises construites en vertical ; SFR, Bouygues Telecom, France Telecom, Free ont souscrit à un total de 86 400 prises
- Bouygues Telecom a annoncé son souhait de souscrire à des offres activées et a signé un accord avec Axione.



Points d'attention

Nous avons cependant des points de vigilance, voire d'inquiétude dans certains cas. Vous savez qu'Eiffage, actionnaire d'une délégation de service public sur le Jura, a demandé la résiliation de cette convention avec une indemnité portant notamment, mais pas seulement, sur la valeur nette comptable du réseau. La collectivité n'a pas voulu d'une résiliation à l'amiable et ce dossier est donc aujourd'hui devant le tribunal administratif de Besançon. Cela jette un éclairage sur « qui porte le risque » en fait. L'exploitation est aux risques et périls du délégataire, mais si le délégataire dit « ça ne marche pas, je mets la clé sous la porte » et qu'un liquidateur arrive, il demandera « quels sont les créanciers » mais pas « quel est le service public à assurer ? ». La collectivité, elle, en a besoin de ce réseau, pour ses administrés, ses entreprises, etc.

Il faut vraiment poursuivre une réflexion sur ce qu'il peut se passer dans ces cas-là et pour éviter d'en arriver jusqu'à la liquidation par exemple, car à ce stade on ne maîtrise plus rien.

Un autre sujet a déjà été abordé plusieurs fois, c'est celui de l'articulation entre la phase précédente des RIP et la phase actuelle. Nous n'aurons vraisemblablement pas une réponse univoque. Nous voyons des RIP qui continuent à évoluer parce que l'aspect « montée en débit » devient une stratégie incluse dans le schéma directeur, il y a donc même un réinvestissement pour poursuivre sur cette voie. Pour d'autres, on peut imaginer une articulation technico-économique, c'est-à-dire que le RIP s'occupe surtout de la partie « entreprises » et la partie grand public sera prise par le FTTH. Il y aura peut-être des solutions qui consisteront à demander à celui qui répond à une procédure FTTH de reprendre l'activité précédente, car les prochaines opérations sont plus importantes que celles qui ont été engagées avant. C'est un point d'interrogation qui va très probablement se résoudre selon les types de contrat et d'action qui auront été menés auparavant.

Autre interrogation : quels moyens les collectivités se donnent-elles pour suivre tout cela ? Il y a un aspect contrôle qui est obligatoire dans toute délégation de service public, mais il y a un aspect suivi : comment accompagne-t-on l'opérateur car la collectivité est aussi là pour faire du « gagnant-gagnant » ? Il y a 8 ans, quand on faisait un RIP, on amenait un point devant chaque zone d'activité, mais on n'y entrait pas, parce qu'on se disait que si une entreprise avait vraiment besoin de très haut débit, il serait facile de la desservir. Aujourd'hui, la demande s'est élargie, il est plus facile de passer dans le génie civil de France Telecom : la question éventuelle d'un réinvestissement pour faire le réseau de distribution dans la zone d'activité se pose donc. Alors qui le paie, comment il s'amortit, et comment on l'ajoute dans le cadre de la délégation de service public ? Des exemples seront donnés cet après-midi, lors de la table ronde sur les entreprises.

Points d'attention

- ▶ Demande de résiliation d'Eiffage pour la DSP du Jura au nom de l'imprévision (Tribunal administratif), avec indemnisation basée sur la valeur nette comptable du réseau.
- ▶ Qui porte effectivement le risque entre une société à responsabilité limitée et une collectivité qui ne pourrait laisser les usagers sans solution ?
- ▶ Quelle articulation entre l'action des collectivités locales (ROIP, local, avec une économie de long terme) et le régulateur (analyses périodiques de marché, remèdes progressifs...) ? Par exemple : changement de régulation sur le bitstream.
- ▶ Quelle articulation entre les RIP de première et de deuxième génération ?
- ▶ Quels moyens internes et externes aux collectivités pour assurer le suivi des RIP : adaptation permanente, dans un contexte concurrentiel, et contrôle du partenaire.
- ▶ Capitaliser sur l'expérience acquise des RIP pour mieux gérer des investissements en forte croissance.



Etude sur le suivi des PPP

Enfin, comme nous allons multiplier par 10 les investissements dans les RIP - de 3 milliards, nous allons passer à 15, 20 milliards -, il nous a semblé utile de tirer l'expérience de suivi de ces RIP. Nous avons donc commandé une étude, réalisée par Cap Hornier, La Tournerie Wolfrom, Dotic et Miriade, avec l'appui de la Caisse des Dépôts, que retrace le sommaire qui vous est présenté ici. C'est une étude destinée à nos membres et que nous fournirons également aux partenaires des collectivités, puisque ce document explique comment faire en sorte que les choses aillent bien. Ce document est disponible sur notre site, dans la partie réservée aux membres de l'AVICCA.



Sommaire

- ▶ 1. Objectifs d'un suivi et d'un contrôle
- ▶ 2. Environnement juridique et réglementaire
- ▶ 3. Les acteurs du contrôle
- ▶ 4. Le contrôle technique et opérationnel
- ▶ 5. L'évaluation du catalogue de services
- ▶ 6. L'évaluation de la satisfaction des usagers et des usagers finaux
- ▶ 7. Les indicateurs de suivi
- ▶ 8. Comprendre les flux financiers
- ▶ 9. Le contrôle financier sur la base du rapport annuel
- ▶ 10. Évolutions et fin de contrat

